Le chômage en Suisse

Objekttyp: **Group**

Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France

Band (Jahr): - (1923)

Heft 36

Zeitschrift:

PDF erstellt am: 29.05.2024

Nutzungsbedingungen

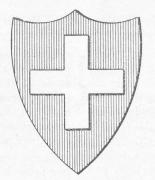
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek* ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch



BULLETIN MENSUEL

DE LA

CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE

Siège Social: 61, Avenue Victor-Emmanuel III, PARIS (8°)

SOMMAIRE :

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. — ÉTAT DES MEMBRES. — LE CHÔMAGE EN SUISSE. — FOIRE DE BALE. — EFFORTS POUR FACILITER LE COMMERCE INTERNATIONAL. — CHAMBRE DE COMMERCE INTERNATIONALE. — ENTREPÔTS FRANCS DE BALE. — COURS DU CHANGE ENTRE LA SUISSE ET LA FRANCE. — IMPORTATION-EXPORTATION - DOUANES: FACTURES LÉGALISÉES; EXPORTATIONS TEMPORAIRES AVEC RÉADMISSION EN FRANCHISE; LE TARIF DOUANIER SUISSE; RESTRICTION D'IMPORTATION EN SUISSE. — PROHIBITIONS D'EXPORTATION. — AVIS DIVERS. — ADRESSES UTILES.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le Conseil d'Administration a fixé au mardi 12 Juin 1923, à 14 heures, la date de l'Assemblée Générale ordinaire de la Chambre de Commerce Suisse en France.

Les Membres de la Chambre en seront d'ailleurs encore avisés par convocations personnelles.

ÉTAT DES MEMBRES

Le Comité a procédé à l'admission des Membres suivants :

Membres effectifs:

Dardel (Pierre de), éditeur, 29, rue de Marignan, Paris. Fischer et C^{ie} , transit, consignation, 59 bis, rue Jules-Siegfried, Le Havre.

Membre adhérent :

L'Annuaire Industriel, 29, rue de Marignan et 35, avenue des Champs-Élysées, Paris.

LE CHOMAGE EN SUISSE

Chômeurs complets. — Une amélioration réjouissante s'est fait sentir au mois de mars. Le nombre des chômeurs complets est descendu de 52.734 à 44.909, soit une diminution de 7.825.

L'industrie du bâtiment et des branches connexes enregistre une reprise des affaires qu'il faut espérer durable. Les maçons, charpentiers et peintres sont très recherchés. Dans cette industrie, le nombre des chômeurs a diminué de 2.858. L'amélioration est aussi sensible dans les autres corps de métiers : dans la métallurgie, l'industrie des machines et l'industrie électro-technique, la diminution est de 988 chômeurs; dans l'horlogerie et la bijouterie, 715; dans l'agriculture et l'horticulture, 611; dans l'industrie textile, 509; dans l'industrie du bois et du verre, 382; dans le commerce et l'administration, 290; dans l'industrie hôtelière, 221; dans les arts graphiques, 177; dans l'industrie des vêtements et du cuir, 171; dans la sylviculture, 113; dans l'alimentation, 104, etc. Fait à noter, aucun corps de métier ne signale une augmentation du nombre des chômeurs complets.

Chômeurs partiels. — Chez ces derniers, l'amélioration se traduit par une diminution de 2.012 chômeurs partiels. Leur nombre, qui était de 21.791 à fin février, est tombé à 19.779 à fin mars. Le chômage partiel a surtout diminué dans la métallurgie, l'industrie des machines et l'industrie électrotechnique (1.105), dans l'industrie textile (846), dans l'industrie chimique (90), dans les arts graphiques et l'industrie du papier (121). Il a, par contre, augmenté dans l'alimentation (277) et dans l'horlogerie et la bijouterie (67).

Le nombre *total* des chômeurs est donc descendu de 74.525 à 64.688 dans le courant du mois de mars 1923.

FOIRE DE BALE

La Foire de Bâle, qui s'est terminée le 24 avril, a obtenu, de l'avis général, un plein succès. Le nombre des exposants aussi bien que celui des visiteurs a été notablement plus important que l'année dernière. Le chiffre des affaires conclues est considérable. On a particulièrement remarqué la participation de la grande industrie, surtout dans le domaine de la mécanique et de l'électrotechnie.

« Cette Foire est belle, dit le chroniqueur du Journal de Genève, parce que ses produits sont de première qualité et tout y est soigné et adapté à ses fins. La Foire Suisse d'Echantillons a la double et solide beauté de l'énergie et de la probité. »

EFFORTS POUR FACILITER LE COMMERCE INTERNATIONAL

Sur ce sujet, M. Henri Heer, membre du Conseil d'administration de la Chambre de Commerce Suisse en France et président du Conseil d'administration de la Banque Leu et Cie, de Zurich, a fait, le 25 avril, dans les locaux de la Chambre de Commerce Suisse, une conférence du plus haut intérêt.

L'orateur a été introduit par le Président de la Chambre, M. Dobler, qui a rappelé que M. Heer, en sa qualité de membre de la Commission Economique de la Société des Nations, dont il a présidé, à plusieurs reprises, les délibérations, était particulièrement compétent pour traiter les grands problèmes du développement des relations commerciales internationales.

Après avoir rapidement fait le tableau du désarroi dans lequel toute l'activité humaine fut plongée après la guerre mondiale et avoir énuméré les difficultés inouïes qui sont venues se dresser devant le commerce international, M. Heer a

constaté que si les difficultés les plus redoutables provenaient de la situation financière de l'Europe et de l'état des changes, d'autres aspects du problème devaient solliciter aussi l'attention des hommes d'affaires et pouvaient faire l'objet de conventions bilatérales ou multilatérales ou être examinés par l'initiative privée.

Examinant tout d'abord les questions étudiées par la Société des Nations, M. Heer a rappelé les efforts faits depuis quatre ans pour remédier au chaos : Conférence internationale et financière de Bruxelles; conférence de Barcelone concernant la question des transports; conférence douanière convoquée pour le mois d'octobre prochain. Il a donné ensuite un aperçu des questions renvoyées par la conférence de Gênes à la Commission Economique de la Société des Nations :

- 1) Traitement équitable du commerce ;
- 2) Amélioration de la publicité des tarifs douaniers; stabilisation des prescriptions douanières;
- 3) Abolition de la discrimination entre les différents pays, en ce qui concerne la distribution des matières premières ;
 - 4) Défenses d'importation et d'exportation;
- 5) Traitement des étrangers établis dans les différents pays pour exercer un commerce.

En dehors de ces questions, la Société des Nations a examiné celles de l'unification du droit de change, de l'arbitrage international, de la double imposition, du dumping.

En ce qui concerne le traitement équitable du commerce, la Commission Economique de la Société des Nations, allant au plus pressé, s'est occupée de la concurrence déloyale, de la simplification des formalités douanières, de l'établissement commercial et industriel des étrangers.

Cependant, tout en proclamant sa foi dans l'œuvre de la Société des Nations, M. Heer pense qu'il faut s'armer de patience et n'en pas escompter de miracles immédiats. En attendant, il y a pour l'initiative privée un immense champ de travail, en dehors des institutions existantes, Chambres de Commerce et autres, dont l'activité est souvent absorbée par les problèmes de politique commerciale.

L'orateur en vient à parler alors du projet, né en Suisse, d'un Institut Fiduciaire International pour l'Information Economique, qui, au début, bornerait son activité aux questions d'importation et d'exportation, aux affaires douanières et fiscales, aux questions d'établissement et de constitution de sociétés, d'expertises diverses et aux affaires juridiques, cela en dehors de toute discussion de politique commerciale.

Cet Institut, dont le siège central serait en Suisse et qui aurait des succursales à l'étranger,